

PRE-PROGRAMME
DE LA FORMATION



COMMENT FAIRE COFINANCER SON PROJET PAR LE FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) ?

Le contenu pédagogique proposé dans ce document est susceptible d'évoluer en fonction de l'évaluation *in itinere* qui en sera faite et selon les évolutions de la programmation (programme et cadre réglementaire).

Les versions actualisées seront mises en ligne sur le site de l'Avisé :

www.avise.org

■ JOURNEE N°1 (9H30 – 18H00)

Matinée

- ★ Le contexte général de la nouvelle politique structurelle européenne et ses implications en matière de programmation des fonds structurels en France.
- ★ Incidences sur les choix d'élaboration du programme opérationnel FSE en France.
- ★ Le programme opérationnel FSE en France : orientations, mesures et acteurs majeurs (dans la mesure du possible, la programmation sera présentée avec une personne de la DRTEFP-FSE).

Modalités pédagogiques : présentation par power points et échanges

Après-midi

- ★ Présentation de notions et d'éléments réglementaires essentiels : étape de développement de projet, notions d'éligibilités, etc.
- ★ Décryptage du dossier individuel de demande de concours (ou de subvention) et scénarii de montage budgétaire.

Modalités pédagogiques : présentation par power points, utilisation de la demande de concours et échanges

■ JOURNEE N°2 (9H00 – 17H30)

Matinée

- ★ Retour sur les contenus de la première journée.
- ★ Exercice pratique de développement de projet en groupe de 4/5 personnes (préparation d'une heure) et restitution.

Modalités pédagogiques : travail en sous-groupe à partir de projets ou d'idées de projet proposés par les stagiaires et échanges.

Après-midi

- ★ Préparer la gestion et le suivi d'un projet : éléments fondamentaux (outils, organisation, etc.)
- ★ Les contrôles du FSE : typologie des contrôles et modalités de préparation
- ★ Questions diverses

■ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les documents, textes réglementaires, outils, etc. utilisés dans le cadre de la formation (ou utilisable pour développer et coordonner un projet) seront mis à disposition des stagiaires lors de la formation (version papier) ou transmis par courriel.

La mise en œuvre des formations « Développer et animer des projets cofinancés par le FSE » bénéficie du soutien du Fonds social européen et de la Caisse des dépôts et consignations.

Avec le soutien de

